



**N° 103/23
JUN 2025**



<https://tinchebray.fr>



mairie@tinchebray.fr

EDITO



Tinchebrayennes, tinchebrayens,

Le temps passe bien vite et nous voilà déjà arrivés à la période estivale.

Ce sera pour vous l'occasion de profiter de l'ensemble des festivités qui sont organisées sur notre commune déléguée de Tinchebray mais aussi sur les autres communes déléguées de Tinchebray Bocage.

Vous le constatez chaque jour, les travaux au Lion d'Or avancent bien et nous ne pouvons qu'admirer le travail des ouvriers qui montent les pierres, quelles que soient les conditions météorologiques.

Parallèlement, la réhabilitation de nos commerces se termine et nous allons procéder à la réception des travaux dans les prochains jours. Le montant des loyers sera fixé lors du prochain conseil municipal. Nous espérons vraiment qu'ils seront occupés rapidement. Nous avons besoin de commerces de proximité et nous comptons vraiment sur vous pour les faire fonctionner.

Nous vous informons, comme à chaque bulletin, des décisions prises par les élus de Tinchebray bocage lors des derniers conseils municipaux, ce qui nous donne l'occasion de vous rappeler que les taux d'imposition pour 2025 n'ont pas changé et restent identiques à ceux de 2024. Seule l'augmentation des bases fixées par l'état pourrait modifier le montant de vos impôts.

Le taux de la taxe des ordures ménagères voté par le Conseil communautaire en date du 25 Mars n'a pas subi de changement, non plus, par rapport à l'année 2024.

*Nous vous donnons bien évidemment rendez-vous pour la fête de la musique le 13 Juin mais aussi, comme chaque année, à Tinchebray plage et à notre beau feu d'artifice du 13 Juillet. **Faites-le savoir autour de vous.***

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle période estivale, et prenez soin de vous.

Bien sincèrement,

Josette PORQUET

Maire de Tinchebray Bocage

HORAIRES D'OUVERTURE :

 MAIRIE (tél. 02 33 66 60 13) Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. Sur rendez-vous en dehors de ces horaires	DECHETTERIE Horaires à l'année (tél. 06 21 90 04 62)  Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi : de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h15 (Entrée dernier véhicule ¼ h avant fermeture) Fermée le Jeudi
 PÔLE CULTUREL (tél. 02 33 96 19 49) Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 13h30 à 18h30 Mercredi, samedi : de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30	 EKKLESIA (tél. 02 33 66 64 52) Mardi, Jeudi : de 13h30 à 18h30 Mercredi : de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 Vendredi : de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 Samedi : de 10h30 à 12h30

1) Avis sur la carrière

C3V



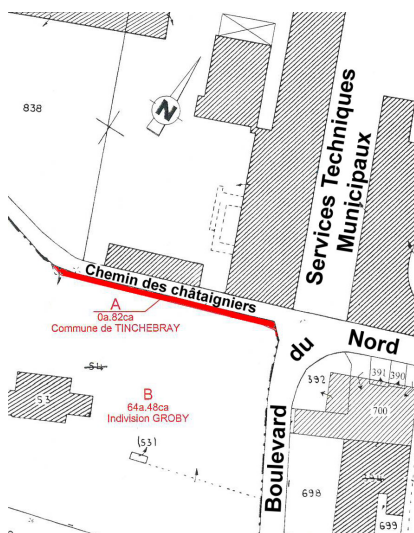
La société des Carrières des 3 Vallées (C3V), filiale d'Eiffage Route, exploite sur la commune déléguée de Tinchebray une carrière sur environ 17 ha. Cette exploitation est accordée, par arrêté Préfectoral du 12 avril 2005, pour une durée de 20 ans, laquelle arrive donc à échéance en 2025.

La production moyenne annuelle est d'environ 80 000 tonnes de granulats pour une production autorisée à 100 000 tonnes/an.

Par arrêté préfectoral, M le Préfet a prescrit l'ouverture d'une consultation du public par voie électronique qui se déroule du lundi 24 mars au lundi 7 avril relative à la demande de prolongation de la durée d'exploitation pour 10 ans de la carrière au lieu-dit "Les Rondes Noës", représentée par la société Carrière des 3 vallées.

La surface d'exploitation reste inchangée (3 ha environ) mais il sera nécessaire de creuser plus profond. La carrière pourra, à l'avenir, accepter des produits inertes pour remblayer les trous.

2) Acquisition terrain chemin "Les Châtaigniers"



La commune déléguée de Tinchebray, dans son PLU (Plan Local d'Urbanisme), avait défini comme Emplacement Réservé (ER) une propriété jouxtant le chemin des Châtaigniers, afin d'anticiper un éventuel élargissement de ce chemin très étroit et très fréquenté.

Les consorts propriétaires souhaitant vendre leur propriété, une négociation a donc débuté pour acquérir une bande de terrain d'environ 82 m². Les frais de bornage et d'actes seront à la charge de la commune. Le prix de vente convenu entre les parties est de 20 €/m².

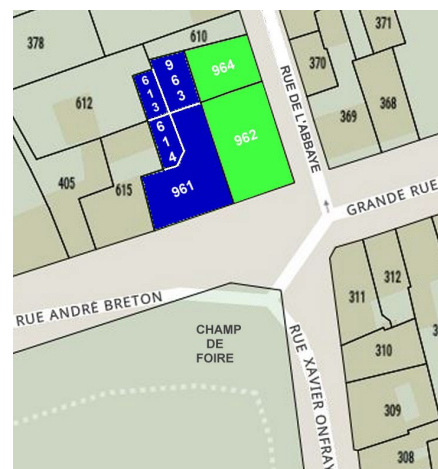
Le ramassage des ordures ménagères en porte à porte sera rendu possible après cette acquisition envisagée de longue date. Beaucoup de riverains (environ une quinzaine de foyers) et d'agriculteurs empruntent quotidiennement ce chemin. La réalisation d'une clôture ne sera pas nécessaire du fait de la présence d'une haie parallèle à la clôture existante.

3) Acquisition maison Rue André Breton

Les héritières de M Bregeon ont souhaité vendre rapidement la maison de leur père récemment décédé pour la somme de 6 000 €. Cette maison est située au 2 Rue André Breton.

L'ensemble concerné comprend les **parcelles cadastrées 486 AB n°961-963-613 et 614** soit une superficie de 285 m².

La commune avait, par ailleurs, acheté la **salle de l'ancien restaurant "le trotteur"** en 2019 au prix de 15 000 € par droit de préemption.



4) Vote des taux d'imposition

Depuis 2021 la taxe d'habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, mais par l'État.

La taxe d'habitation sur les résidences secondaires continue à être perçue par les communes et les EPCI. Le taux appliqué était égal au taux figé de 2019, soit 9.96 %, figé jusqu'en 2022 inclus.



Depuis l'année dernière, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636- sexies du CGI.

Les taux d'imposition 2025 sont conservés à l'identique de ceux de l'année dernière, y compris la taxe d'habitation telle qu'elle avait été fixée en 2019.

	2024	2025
Taxe d'habitation	9.96 %	9.96 %
Taxe foncière bâtie	36.75 %	36.75 %
Taxe foncière non bâtie	16.87 %	16.87 %

FÊTE DE LA MUSIQUE



Le 13 juin à partir de 19h00 sur la place Saint Rémi.

Au programme :
 19h00 → Arts & Loisirs
 19h45 → Harmonie de Saint Cornier
 21h00 → DiBarlé
 22h00 → ABS Trio



Au relais (3 Grande Rue) à partir de 19h00 → EDEN.

LOTTO



Le 17 juin à partir de 14h00 à l'EHPAD les Épicéas
 (Animation du CCAS)

Ouvert à tous

Goûter offert



ANIMATIONS ESTIVALES

Jeux gonflables : Sur le champ de Foire de 14h à 18h du dimanche 6 au vendredi 11 juillet.

Feu d'artifice : Le 13 juillet retraite aux flambeaux à 22h Place St Rémi puis à 23h au plan d'eau.

ATELIERS NUMÉRIQUES AU FABLAB

Les Mercredis de l'été

Machine :

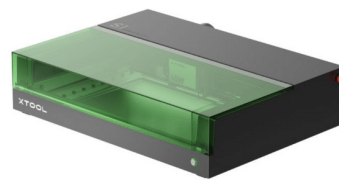
Brodeuse



Imprimante 3D



Graveuse laser



Atelier :

Brode ta serviette de plage
 " ton mouchoir

Crée des boucles d'oreilles
 personnalisées

Découpe et décore
 - un écriteau de porte
 - un porte-carte

À partir de... 8 ans

9 ans

6 ans

De 14h à 16h les... 9 juillet et 6 août

30 juillet et 20 août

23 juillet et 27 août

DU CÔTÉ de la MÉDI@TECH

Les traditionnels rendez-vous :

- Raconte-moi une histoire → Mercredi 11 juin à 15h30 : " La valise aux histoires gourmandes " → Samedi 14 juin à 11h00 : " Histoires sous toutes ses formes "
- Autour d'un café → Samedi 5 juillet à 10h30 : Partage de coups de cœur (livres, films, musiques)



Exposition d'objets en bois :

Réalisations artisanales de Gérard Lafont
À la médiathèque du 7 juin au 19 juillet

Des ateliers à destination des enfants seront mis en place au cours
de l'été pour mettre en valeur quelques-uns de ces objets.



Séance théâtrale le samedi 14 juin à 14h30 : “ **Brèves de trottoir** ” par l'atelier théâtre de l'Albatros
(Gratuit sur réservation)

AMIS DE LA CHAPELLE SAINTE MARIE

L'association :

La fermeture du Lycée L'Espérance a conduit la commune de Tinchebray à procéder à l'acquisition du patrimoine immobilier de ce Lycée. Cette acquisition a été suivie d'un transfert de propriété de la Chapelle Saint Marie au bénéfice du Diocèse de Séez.

Depuis 2012, une association s'attache à faire vivre cette Chapelle par le biais de la programmation de divers événements. Le concert donné ce 17 mai par la chorale Choramuze de Briouze et la Chanterelle de Tinchebray est un élément de cette programmation.

L'association est ouverte à l'accueil de nouveaux membres dont l'attachement à cette Chapelle peut être très diversement motivé (ancien membre du Lycée L'Espérance, toute personne porteuse d'un intérêt religieux, historique, patrimonial au regard de cet édifice...). Ceci dans l'objectif de faire vivre et de largement ouvrir au public cet endroit. [Contact : Annie Mauduit 06 45 60 33 76]

Rappelons que la Chapelle est un lieu de culte et est aussi dédiée aux cérémonies religieuses.

La Chapelle :

L'association propose, à partir du 1^{er} juin, des visites guidées de la Chapelle de 14h30 à 18h tous les premiers dimanches de chaque mois au tarif de 4 € l'entrée pour tout visiteur de plus de 14 ans.

D'autres visites peuvent être réalisées après réservation au 06 80 21 68 46
ou au 06 45 60 33 76.



L'exposition:

L'Association des Amis de la Chapelle Sainte Marie organise une grande exposition-vente de peintures et sculptures du 20 au 28 septembre qui mettra à l'honneur les peintres de Tinchebray ainsi que ceux qui ont trouvé ou trouvent l'inspiration dans notre bocage.

Pour conforter le corpus de l'exposition, l'Association est à la recherche d'œuvres de peintres de Tinchebray ou d'artistes qui ont peint Tinchebray. Si vous, ou votre entourage, disposez de telles œuvres et acceptez de les exposer, n'hésitez pas à contacter l'Association.

Au cours de cette exposition seront également présentés les très nombreux calvaires des 15 communes de l'ancien canton de Tinchebray. Les artistes sont invités, à leur convenance (dessins, aquarelles, gouaches, peintures, sculptures, maquettes...) à mettre ces calvaires en valeur et à présenter leurs travaux lors de cette exposition. [Contact : dominiquedeveaux@wanadoo.fr]

Des informations complémentaires vous seront communiquées dans le prochain bulletin municipal.

COMMUNIQUÉ “ CLÉZENSOI ”



Prenez rendez-vous pour un
entretien découverte offert
Flers - Tinchebray - Vire

Nathalie CLAVÈRE

Psychologue du travail
Praticienne en gestion émotionnelle

contact@clezensoi.fr

07.62.41.23.57

Accompagnement personnalisé : → Bilan de compétences.
→ Bilan d'orientation.

Coaching de santé : Accompagnement en santé globale (physique, mentale et émotionnelle).

Formation “ De l'introspection au projet professionnel ” :
7 séances collectives de 2h à Tinchebray Bocage à partir de septembre 2025.